BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 199

13 – BOUCHES-DU-RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AIX-EN-PROVENCE

Ventes et cessions

507 722 569 RCS Aix-en-Provence.
TOP MATHILDE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 1405123.00 EUR.
Adresse : 16ter, Avenue de la Violette, 13100 Aix-en-Provence.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS RELATIF A UN PROJET DE FUSION TOP MATHILDE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 405 123 EUROS SIEGE SOCIAL : AIX EN PROVENCE (13100), 16 TER AVENUE DE LA VIOLETTE 507 722 569 RCS AIX EN PROVENCE TOP DELPHINE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 1 488 250 EUROS SIEGE SOCIAL : AIX EN PROVENCE (13100), 16 TER AVENUE DE LA VIOLETTE 507 722 841 RCS AIX EN PROVENCE Suivant acte sous seing privé signé électroniquement du 17 novembre 2023, déposé au nom des deux sociétés au greffe du Tribunal de Commerce de leur siège le 17 novembre 2023, TOP DELPHINE envisage de faire apport, à titre de fusion, à TOP MATHILDE, de la totalité de son actif évalué à 5 890 889,92 € contre la prise en charge de son passif évalué à 3 878 626,85 €, déterminés sur la base du bilan d'ouverture de TOP DELPHINE au 31 décembre 2022, soit un actif net apporté de 2 012 263,07 €. En rémunération de l'apport, la société TOP MATHILDE augmenterait son capital de 89 100 € pour le porter à 1 494 223 €, par l'émission de 93 848 actions nouvelles de 0,95 € de valeur nominale chacune, de même catégorie que les anciennes, entièrement libérées, et attribuées aux associés minoritaires de TOP DELPHINE et à l'exception de la société DEMETER, associé détenant plus de 90% du capital et des droits de vote, à raison de 804 actions de TOP MATHILDE pour 711 actions de TOP DELPHINE. Une prime de fusion d'un montant de 1 923 163,07 € a été constatée. Les créanciers des sociétés parties à cette opération, dont la créance est antérieure au présent avis, peuvent former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce. Pour avis.